Cahiers de géographie du Québec



À propos des dynamiques culturelles. Commentaire sur la réplique de Gérard Bouchard.

Jean-Pierre Pichette

Volume 43, numéro 118, 1999

URI: https://id.erudit.org/iderudit/022792ar DOI: https://doi.org/10.7202/022792ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé) 1708-8968 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Pichette, J.-P. (1999). À propos des dynamiques culturelles. Commentaire sur la réplique de Gérard Bouchard. Cahiers de géographie du Québec, 43(118), 137–139. https://doi.org/10.7202/022792ar

Tous droits réservés © Cahiers de géographie du Québec, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



À propos des dynamiques culturelles Commentaire sur la réplique de Gérard Bouchard

Jean-Pierre Pichette
Département de folklore et d'ethnologie
Université de Sudbury
Sudbury, Ontario P3E 2C6
Courriel:

NDLR: Ce commentaire de Jean-Pierre Pichette est une réponse à la réplique de Gérard Bouchard (vol. 42, n° 116, septembre 1998, pp. 275-278) à propos d'un compte rendu de l'ouvrage collectif dirigé par Gérard Bouchard et Martine Segalen (1995) Dynamiques culturelles interrégionales au Québec et en France. Construction d'une enquête. Le compte rendu, signé par Jean-Pierre Pichette est paru dans le vol. 41, n° 114, pp. 448-452, des Cahiers de géographie du Québec. En raison d'un concours de circonstances, Jean-Pierre Pichette n'a pu prendre connaissance de la réplique de Gérard Bouchard qu'après sa parution. Il a demandé d'y répondre, ce qui lui est accordé dans ce numéro.

En décembre 1997, je rendais compte dans ces pages (vol. 41, n° 114, pp. 448-452) des *Dynamiques culturelles interrégionales au Québec et en France. Construction d'une enquête* (Chicoutimi, IREP, 1995), un collectif dirigé conjointement par Gérard Bouchard et Martine Segalen.

Précédée d'une présentation intégrale de la composition du recueil (pp. 448-449), mon analyse y décelait, véritable paradoxe dans un essai qui s'engageait à discuter surtout des « questions de méthodes », des anomalies et des lacunes d'ordre dialectique suffisamment nombreuses et sérieuses pour entrevoir « un arrière-fond d'improvisation conceptuelle et un grave déséquilibre méthodologique » (p. 449); ce que la suite du rapport se chargea d'illustrer.

Pour étayer cette déduction, je retenais une série d'omissions dont voici les plus étonnantes : 1. l'absence de justification des choix qu'on avait arrêtés en vue de cette « étude comparée des rituels, des thérapies et des contes » entre la France et le Québec; « pourquoi les thérapies populaires et non pas, par exemple, la religion populaire sur laquelle les travaux abondent? », demandais-je; 2. l'indétermination de l'envergure québécoise de l'entreprise qui, dans ce livre, ne semble guère « déborde[r] de beaucoup le voisinage du Saguenay » et, partant, l'imprécision de ses aspects interrégionaux; 3. le déséquilibre dans la constitution des corpus, ainsi que le défaut ou l'incomplétude des plans d'exploration de deux des trois terrains québécois et de la totalité des terrains français; impossibilité, d'une part, d'en connaître avec exactitude le programme d'investigation complet, c'est-à-dire les régions québécoises considérées, les lieux d'enquête, le nombre d'entrevues et le calendrier de réalisation, et, d'autre part, mutisme total sur les enquêtes dans les régions françaises qui doivent leur servir de contrepartie. Et j'ajoutais : « Pour

apprécier l'étendue et la portée des travaux à venir, le lecteur intéressé aurait aimé lire, pour chacun des deux volets [québécois et français] et des trois terrains [rituels, thérapies et contes], les plans entiers des projets, avec leurs tenants et aboutissants », questions capitales qu'un « ouvrage aux visées méthodologiques n'aurait normalement pas dû escamoter » (pp. 449-450).

Ces oublis incompréhensibles dénotaient très nettement « un manque de transparence au niveau des méthodes ». Dans ces conditions, je me demandais comment, puisqu'on annonçait déjà, pour « un prochain livre », la publication des résultats et de la synthèse, pourrait-on « comparer des matériaux comparables si, au départ, on n'a[vait] pas convenu d'un mode d'échantillonnage uniforme » (p. 450). Ensuite, constatant la disparité des projets particuliers, lancés « parfois en marge des chantiers principaux », je m'interrogeais sur l'existence « d'un véritable plan directeur, qui gouverne l'homogénéité de l'ensemble », et sur la lourde hypothèque qu'on faisait peser sur l'entreprise (p. 451). Je suggérais même des pistes pour resserrer le champ d'observation.

En somme, aux multiples actes de foi commandés par les lacunes de l'ouvrage, qui agacent et inquiètent le lecteur, j'opposai un questionnement essentiel, clair et précis.

Dans la section « questions, opinions, débats » des Cahiers de septembre 1998 (vol. 42, n° 116, pp. 275-278), Gérard Bouchard répliquait à ces observations.

Fortement interpellé, le codirecteur y tient des propos amers, cherchant dans des procès d'intention la source des critiques combien claires et directes que j'adresse à son collectif, remarques méthodologiques légitimes à l'endroit d'un ouvrage qui se pique d'en discuter spécialement. En outre, il porte un regard oblique sur un questionnement qui le gêne et réclame la censure sous prétexte de se porter à la défense des « étudiants-collaborateurs ».

Ethnologue, ayant quelque notion et pratique des matières en cause, tant dans le domaine de l'enquête orale que dans celui du folklore comparé, j'ai scruté avec intérêt et rigueur les paramètres de la cueillette des données ethnographiques (l'établissement des corpus de chacun des terrains et l'échantillonnage régional de chacun des volets, québécois et français); celles-ci, M. Bouchard en convient, sont à la base même de cette vaste investigation et de premier plan dans un ouvrage qui s'intéresse aux questions de méthodes. La cueillette objective et équilibrée des faits occupe une position névralgique, centrale dans une enquête de ce type et d'autant sensible qu'elle supporte l'armature théorique et affecte en définitive jusqu'aux conclusions. Les faits ainsi recueillis éprouvent les hypothèses de départ, permettent parfois de les vérifier et, le cas échéant, de les rectifier, sans quoi la construction entière est mise en péril. Ce plan fondamental justifiait mon intervention.

Essentiellement, mes remarques, que M. Bouchard n'entendait certes pas pour la première fois, livraient partout le même message : quelle que soit l'hypothèse d'une recherche, de la plus sérieuse à la plus frivole, le concepteur doit tout mettre en œuvre, s'il veut que ses conclusions aient quelque crédibilité, pour comparer des matériaux comparables, surtout s'il a raison de croire que ces dernières amenderont les idées reçues. Autrement, elles ne résisteront pas longtemps à l'action érosive des chercheurs avertis. Conséquemment, pour alerter les théoriciens et les sensibiliser aux notions élémentaires, dont le présent recueil semble peu soucieux, j'ai posé une série de questions en ce sens, prescrivant même quelques remèdes susceptibles de consolider les assises de leur programmation : éviter notamment l'éparpillement pour garantir la plus grande cohérence de l'ensemble, en priorisant d'abord l'un ou l'autre des terrains (j'ai proposé les rituels du mariage, terrain qui m'a paru le plus avancé). Pour l'instant, « c'est promettre beaucoup ». Il serait tout de même dommage, après les investissements de toute nature consentis dans ce programme, de ne pas ordonner les réfections, combien nécessaires mais encore possibles, qui rectifieraient l'opération et la prémuniraient contre les écueils prévisibles. Car il y a péril en la demeure.

A ces questions de conséquence, devenues des « accusations » dans sa réplique, M. Bouchard ne daigne rien répondre. Et voilà qu'il me reproche, contre toute attente, de n'avoir pas discuté suffisamment des orientations théoriques du programme de recherche en cause. Je voudrais bien ne voir, dans cette contradiction, qu'un simple malentendu, mais, pour le bénéfice des lecteurs, je dois ici noter que les points théoriques qu'il énumère et pour lesquels il réclame « une discussion serrée » n'ont pas été traités par les auteurs dans cet ouvrage qui ne fait qu'en résumer les grandes lignes (c. 1, pp. 13-22). Peut-être alors eût-il mieux valu les exposer ici que de référer le lecteur à une série d'articles publiés antérieurement et à environ vingt-cinq documents du catalogue de l'IREP « disponibles aux intéressés » (cf. c. 1-2). La même remarque s'applique au « traitement informatique des données », que M. Bouchard décrit comme « la principale innovation présentée dans l'ouvrage ». Faute d'avoir donné accès à la grille d'enquête, qui serait composée de 1732 « modules d'observation », il comprendra que les quelques paragraphes qu'il consacre à cette innovation (pp. 34-37) n'aient pas mérité de commentaires. D'ailleurs, il ne s'agissait pas de recenser les archives d'un projet ou toute la carrière de ses auteurs, mais bien le seul ouvrage à l'étude.

Si, au bout du compte, M. Bouchard a choisi d'esquiver les questions essentielles, peut-on néanmoins souhaiter que son équipe sache combler les lacunes signalées, qui ne m'ont pas paru des apories, et réformer un programme que je juge toujours emballant et dont j'ai applaudi plusieurs facettes : la connaissance qu'on pourra tirer des nombreuses enquêtes orales engendrées par les rituels du mariage sur le territoire du Québec (p. 449); le travail de l'équipe Loux et Saillant en charge du deuxième terrain que j'ai qualifié d'exemplaire (p. 451); enfin, n'ai-je pas mentionné que l'ensemble du projet tenait une « problématique tout de même fort prometteuse » (p. 452)?